



GROUPEMENT GYMNIQUE HAVRE ET BANLIEUE GGHB /CSSM



N° Licence :

DEMANDE D'INSCRIPTION

2022/2023

INFORMATION GYMNASTE

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE COMPLETE :
TELEPHONE :
ADRESSE MAIL :
ETABLISSEMENT SCOLAIRE :CLASSE :

Demande son adhésion pour la saison **2022/2023** au GGHB (Groupement Gymnique Havre et Banlieue), club affilié à la fédération Française de Gymnastique S'engage à suivre les séances d'entraînement avec application et de façon assidue, conformément aux dispositions du règlement intérieur.

PARENTS

Mère :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone Mail :
Profession :

Père :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Profession :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom et prénom :Téléphone :

Je reconnais avoir pris connaissance du REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

Et de L'ASSURANCE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

A....., Le.....

Signatures :

Un peu De Temps Libre ? OUI NON
Nous recherchons des bénévoles EN SALLE AU BUREAU
Merci !!

RESERVE A L'ADMINISTRATION

ASSURANCE PHOTOS C MEDICAL ATTEST MEDICALE RIB

COTISATION : PARENT/ENFANT (170€) BABY (210€) : LOISIR (250€) COMPETITION (300€) PERFORMANCE (350€)

PASS'JEUNE OUI / NON ATTESTATION CAF CQ CAUTION

Par chèque :Banque :Chèque1/montant : Chèque2/montant :

Par Espèces :Reçu N° :

GROUPEMENT GYMNIQUE ET BANLIEUE

GGHB – CSSM GYMNASTIQUE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur
..... (Nom/Prénom)

DECLARE :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club affiché dans la salle
- Vouloir faire adhérer mon enfant au GGHB, Club affilié à la Fédération Française de Gymnastique, pour la saison 2022/2023.

M'ENGAGE:

- A ce que mon enfant participe régulièrement aux entraînements en respectant les enseignants, les horaires et le règlement du Club
- A ce que mon enfant assure ses engagements en cas de participation aux compétitions.
- A prendre toutes dispositions nécessaires pour le retour de mon enfant à son domicile à la fin du cours de gymnastique.

AUTORISE :

- Le responsable de l'encadrement à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires en cas de blessure ou d'accident
- Tout prélèvement lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs (en application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11/01/2001 relatif aux examens et prélèvements dans le cadre de la lutte antidopage).
- Le Club à utiliser les images prises de mon enfant dans le cadre de l'activité.

A....., le

Signature :